

Europe occidentale

Allemagne

Population rom	120 000 à 160 000 (0.2% de la population) dont jusqu'à 50% de Roms migrants venus de l'Europe du Sud est
Date d'arrivée	13 ^e siècle
Statut	Nationalité allemande (70 000) : Roms, reconnus comme l'une des quatre minorités allemandes qui leur ouvre l'accès aux droits (ratification en 1998 de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires) Accès à titre de séjour conditionné par le permis de travail (après 3 mois de séjour) sinon aide au retour et/ou expulsion du territoire
Habitat	La majorité des Roms sont sédentaires. Possibilité d'accès à des logements pour une partie mais pour la majorité, entassement de familles dans des appartements loués par des marchands de sommeil Absence de campements illégaux
Education	Pour les Roms migrants : souvent des difficultés sur le plan scolaire entraînant une absence de formation professionnelle d'où pas d'accès à l'emploi ou seulement à des emplois mal payés Absence de cours de soutien pour les enfants arrivés dans les vagues récentes de migration, non germanophones, ils sont non scolarisés.
Emploi	Fort taux de chômage et pauvreté Depuis le 1 ^{er} janvier 2014, les Roms originaires de Roumanie et de Bulgarie peuvent bénéficier de la liberté de circulation des travailleurs Une possibilité pour les Roms : devenir travailleur indépendant Sinon travail au noir
Discriminations et violences	Persistance de stéréotypes racistes notamment dans les médias Dans certains Länders, les enfants roms ne sont pas soumis à l'obligation scolaire
Avancées et perspectives	Essai d'intégration pour les Roms de nationalité allemande, possibilité de formation, donc de promotion sociale Le Conseil central des Sintis et des Roms allemands constitué de 9 organisations est l'interlocuteur du gouvernement allemand pour défendre les droits des minorités Adhésion de l'Allemagne au Cadre européen pour les stratégies nationales d'intégration des Roms

Autriche

Population rom	20 à 30 000 (0.3% de la population) dont les 5/6 ^e sont des migrants
Date d'arrivée	XV ^e siècle
Statut	nationalité autrichienne sont reconnus comme une des minorités depuis 1993 (avec les Tchèques, Croates, Slovaques, Slovènes, Hongrois), de ce fait : représentation au niveau gouvernemental (porte-parole Rudolf Sarközy), romani reconnue comme langue vivante du pays (ratification en 2001 de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires)

Habitat	Absence de bidonvilles
Education	Enseignement en romani Des engagements effectifs : centre de documentation sur la minorité Rom, université populaire pour l'enseignement en romani, site accessible aux enseignants pour aborder le sujet des Roms à l'école... aides à la poursuite des études
Emploi	Branche de l'association des Roms pour l'insertion professionnelle
Discriminations et violences	hostilité grandissante de la population en même temps que l'extrême-droite refait surface
Avancées et perspectives	Autriche citée en exemple au sein de l'UE pour sa politique en direction des Roms Valorisation de la culture rom (émissions radio et télévision régulières en langue romani)

Suisse

Population rom	50 000
Date d'arrivée	vague de nouveaux arrivants après la fin de la Seconde Guerre mondiale
Statut	La plupart ont la nationalité suisse Les autres : réfugiés du Kosovo et de Serbie...
Habitat	
Education	
Emploi	
Discrimination et violences	racisme anti-tsigane qui vise les Yéniches, les Roms et les Sintis
Avancées et perspectives	

France

Population rom	280 000 (0.5% de la population française totale) dont 10 000 Roms migrants (chiffre stable depuis les années 2000)
Date d'arrivée	1 ^{er} quart du 15 ^e siècle
Statut	Nationalité française pour ceux installés de longue date : les Roms nomades font partie des "gens du voyage" où ils subissent discriminations propres à cette catégorie. La révision du statut spécial des gens du voyage (législation d'exception et discriminatoire est une nouvelle fois reportée. Les Roms sédentaires sont "noyés" dans le reste de la population l'origine rom ne pouvant être spécifiée. Les Roms migrants sont majoritairement des citoyens roumains ou bulgares, mais aussi kosovars, serbes...
Mode de vie	Roms de nationalité française : sédentaire pour la majorité avec pour certains groupes alternance sédentarité et nomadisme
Habitat	Roms migrants : conditions de logement insalubres, ils se regroupent par familles

	<p>en périphérie des grandes villes sur des sites illégaux, d'où ils sont le plus souvent chassés, aucun accueil n'étant prévu. Nombre record d'évacuations de campements en 2013 : démantèlement de 165 camps sur les 400 recensés avec près de 20 000 personnes expulsées, soit deux fois plus qu'en 2012 (Source rapport LDH et EERC)</p>
Éducation	<p>Roms migrants : exclusion sociale et scolaire, scolarisation constamment perturbée par expulsions répétées</p>
Emploi	<p>Restrictions "transitoires" - jusqu'en 2014 - à leur accès au marché du travail : seules 150 catégories d'emplois leur sont ouvertes, à condition d'attendre plusieurs mois une autorisation de travail et de trouver un employeur prêt à s'acquitter d'une taxe de 806 Euros pour un emploi d'un an au Smic (!)</p>
Santé	<p>Roms migrants : faible accès aux soins, mauvaises conditions d'alimentation, promiscuité par le surpeuplement dans des espaces exigus, expositions sans protection suffisante aux températures extrêmes.</p>
Discriminations et violences	<p>Multiplés condamnations de la France par le Comité européen des droits sociaux pour violations de la Charte sociale européenne en raison des conditions de vie des Roms migrants (2009, 2010, 2011, 2013) : non-respect de plusieurs droits sociaux fondamentaux et discriminations (harcèlement et intimidations des forces de l'ordre et des autorités judiciaires, saisie arbitraire et destruction de propriété, ségrégation résidentielle, expulsions forcées, restrictions à l'emploi. Racisme politique et stigmatisations des Roms au plus haut niveau de l'Etat (Sarkozy, Valls...) les assimilant à des délinquants, sous couvert de retour volontaire (voyage en avion + 300 Euros/personne) retour forcé au pays d'origine. Exagération médiatique de la population rom en tant que problème.</p>
Avancées et perspectives	<p>Des initiatives se développent pour organiser des partenariats élus/associations roms/associations de soutien : "villages d'insertion", Valorisation des cultures rom et tzigane (exemple de l'année Capitale européenne de la culture, Marseille-Provence 2013) Passerelles pour favoriser l'insertion dans les milieux scolaires ordinaires des "enfants du voyage" : camion-école (cf. FASET : Fédération des Associations pour l'aide à la Scolarisation des Enfants Tsiganes et Jeunes en difficulté)</p>

Europe du sud

Grèce

Population rom	Entre 250 000 et 350 000
Date d'arrivée	14 ^e siècle
Statut	
Habitat	Ne répond pas aux normes minimales pour la majorité des familles : dans des camps (pas eau ni assainissement, ni électricité), bidonvilles (à Athènes, à l'exception d'un quartier de standing pour Roms riches) Expulsions arbitraires ; pas de recours
Éducation	Nombreux enfants non scolarisés, analphabétisme important Ségrégation à l'école : écoles spéciales, parfois destinées aux jeunes souffrant de "légère déficience mentale"
Emploi	Accès au travail essentiellement dans le secteur informel, perte des métiers traditionnels
Santé	Difficultés d'accès aux soins Durée de vie plus courte que dans les autres catégories de population
Discriminations et violences	Discriminations dans les conditions de vie et agressions physiques contre des Roms (expulsions et destructions de logements, menaces, agressions physiques...) Attaques violentes de communautés et de personnes d'origine roms par des groupes d'extrême droite en plein jour et parfois sous les yeux de membres des forces de l'ordre qui ne sont pas intervenus pour les protéger Opérations policières (pas moins de 1 131 opérations de police ont été menées dans des camps roms du pays durant les neuf premiers mois de 2013) et contrôles discriminatoires, arrestations arbitraires. Prise de position du Comité européen des droits sociaux : gouvernement accusé de discrimination dans 9 domaines (logement, emploi, discrimination par les personnels de santé et des établissements scolaires, dans les lieux de loisirs, les magasins, les banques... Prise de position du Comité des droits de l'homme de l'ONU relatifs aux droits civils et politiques mais pas de changement malgré les rapports des ONG et des institutions internationales spécialisées
Avancées et perspectives	Demande des pouvoirs publics : une aide de l'UE pour la réalisation, contrôle et évaluation, des projets pour l'intégration des Roms

Italie

Population rom	environ 50 000 (0.1% à 0.2 % de la population totale) dont jusqu'à 50% de Roms migrants
Date d'arrivée	15 ^e siècle
Statut	
Habitat	bidonvilles à la périphérie des grandes villes

	campements nomades : nombre accru dans les dernières décennies pour accueillir les réfugiés ; camps illégaux du point de vue foncier mais certains ont provisoirement un statut officiels; occupants déplacés d'un camp à l'autre. généralisation des expulsions -des camps et du pays - car pays d'origine des expulsés pas dans l'espace Schengen.
Éducation	Fréquentation de l'école mais résultats qualifiés de décevants : niveau scolaire de fin de primaire pour la grande majorité. Réticences par rapport aux études secondaires et supérieures
Emploi	occupants des camps : petits travaux, vente achat objets de bric à brac. mendicité pour femmes et enfants.
Discriminations et violences	Non reconnaissance des Roms comme minorité linguistique (Loi 482/1999) Fichage des Roms migrants en majorité roumains anciens Roms venus de Yougoslavie mieux perçus que les nouveaux arrivés.
Avancées et perspectives	Efforts pour lutter contre les formes de ségrégation en milieu scolaire

Espagne

Population rom	700 000 à 800 000 Gitans (1.6% de la population) + 40 000 Roms migrants
Date d'arrivée	15 ^e siècle
Statut	Nationalité espagnole pour la plupart
Habitat	Difficulté de trouver un logement
Éducation	Instruction de moins bonne qualité pour les Roms migrants
Emploi	taux de chômage plus élevé que celui au sein du reste de la population
Santé	les Roms qui vivent dans les bidonvilles ont de la difficulté à obtenir une carte de santé
Discriminations et violences	Roms victimes d'exclusion sociale, de discrimination et de préjugés de façon généralisée difficultés à avoir accès au système de justice
Avancées et perspectives	Espagne souvent citée comme exemple pour l'intégration de la minorité rom politique volontariste : "plan d'action pour le développement de la population gitane 2010-2012" doté de 107 M EUR sur trois ans, avec des actions en matière d'éducation, de santé, de logement et pour les femmes

Portugal

Population rom	Environ 50 000 mais pas de statistiques officielles sur les Roms d'immigration récente
Date d'arrivée	Implantation très ancienne
Statut	Les étrangers en situation irrégulière peuvent être expulsés, sauf s'ils sont nés au Portugal, y sont arrivés avant l'âge de dix ans ou ont des enfants mineurs à

	charge et scolarisés
Habitat	Habitat précaire, isolation du reste de la population
Éducation	Faible niveau d'éducation et forte proportion d'illettrisme
Emploi	Disparition des métiers traditionnels Exclusion du marché du travail
Santé	Accès très difficile aux structures de soins et à l'aide sociale
Discriminations et violences	Préjugés et stéréotype de la population, ségrégation discrimination en matière de logement qui constitue une infraction au droit au logement et à la non-discrimination selon le Comité européen des droits sociaux
Avancées et perspectives	Etude de l'ERRC (European Roma Rights centre) et recommandations aux services sociaux : nécessité de mettre en place un meilleur accueil pour les Roms

Europe du nord

Suède

Population rom	50 000
Date d'arrivée	16 ^e siècle
Statut	Roms sont l'une des 5 minorités reconnues
Habitat	
Éducation	une majorité d'enfants ne termine pas l'école primaire
Emploi	80% des Roms adultes sont sans emploi
Santé	
Discriminations et violences	de nombreux Roms venus de Serbie n'ont pas accès à une procédure équitable de demande d'asile. 23/09/2013 : révélation d'un fichage ethnique (depuis 2012) de 4 000 Roms, dont un millier d'enfants par la police suédoise
Avancées et perspectives	En 2006, création d'une délégation afin d'améliorer les conditions de vie des Roms Décision du gouvernement d'allouer des fonds à un programme d'intégration. Pour la première fois, élection au Parlement européen (mai 2014) de Soraya Post, du parti féministe suédois Feministiskt Initiativ, avocate militante pour les droits des minorités, et en particulier ceux des Roms – une communauté à laquelle elle appartient.

Finlande

Population rom	Entre 10 000 et 12 000
Date d'arrivée	16 ^e siècle
Statut	Politique d'assimilation dans la première moitié du 20 ^e siècle (enfants placés de force dans des foyers pour être soustraits à leur milieu) à partir des années 1990 : politique de protection des minorités d'où l'acquisition de nouveaux droits et reconnaissance des Roms comme minorité ethnique
Habitat	Mise en place d'un projet ambitieux de logements : accords de prêts préférentiels pour avoir accès à la propriété
Éducation	Enseignement du romani – difficulté : le manque de professeurs formés et de matériel éducatif Niveau scolaire plus faible que dans le groupe majoritaire
Emploi	Taux d'accès à l'emploi plus faible que dans le groupe majoritaire Manque de qualification
Santé	

Discriminations et violences	Persistances des inégalités
Avancées et perspectives	Des programmes ambitieux mais insuffisance des fonds européen selon l'Etat finlandais